

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la secrétaire-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest que lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le 6 avril 2020, à 19h00, au Centre Communautaire situé au 2081, chemin Way's Mills, le conseil entendra la demande de dérogation mineure numéro 2020-02-DÉRO.

Dérogation mineure numéro 2020-02-DÉRO

114 chemin Madore, lot 4 271 812, zone A-3

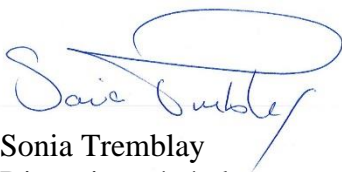
Nature et effets de la demande

Le projet consiste à construire un nouveau garage. Celui-ci serait bâti à l'emplacement actuel de la grange, qui elle serait démolie. Malgré cela, la superficie maximale des bâtiments accessoires par lot excèderait la limite permise par le règlement de zonage 225-2012, chapitre 5, article 5.2.1.

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée, rendrait conforme ce projet.

Compte-tenu des mesures à prendre afin de prévenir toute propagation de la COVID-19 (tenu du conseil municipal à huis clos), toute personne intéressée par cette demande est invitée à transmettre, à la directrice générale secrétaire-trésorière, par téléphone au (819) leurs observations et leurs commentaires, au plus tard le 2 avril 2020.

Donné à Barnston-Ouest, ce 19 mars 2020.



Sonia Tremblay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière